

Image not found or type unknown



Aurai-je droit à mon 13è mois ?

Par **Lalie59**, le **28/03/2009** à **10:05**

Réceptionniste d'hôtel depuis 1996 dans le même établissement, j'ai pris un congé parental de 3 ans après la naissance de mon deuxième enfant. Celui-ci s'est terminé le 31 décembre 2008. J'ai donc retrouvé mon poste le 1er janvier 2009. Est-ce-que je vais toucher mon treizième mois cette année ? Il est versé en deux parties : l'une fin juin et l'autre fin décembre ? Merci pour votre réponse.